



Programme
d'actions
pour la
culture
citoyenne

Fiche expérience

ACTIONS CITOYENNES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la structure : MUSEE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU

Statut juridique : Association

Personne référente pour cette action : Karine CHEVALIER

ACTION

Intitulé de l'action : **Type d'action** cf. document « exemples d'actions » : entretien de la parcelle de vignes du Musée

Type d'action : actions participative, action de formation des habitants, actions menées avec des partenaires ne relevant pas de la culture , actions visant à embellir le cadre de vie

Date et durée : **Lieu :** parcelle de vignes du Musée

Caractéristiques du territoire de réalisation *urbain, péri-urbain, rural, etc.* : territoire rural, à dominante viticole

Publics sollicités : vignerons retraités

Partenaires *opérationnels, financiers, etc.* : vignerons en activité

Pourquoi et comment est née cette action ?

Le Musée dispose à 500 mètres du site d'une parcelle de vignes : collection de 17 cépages sur une surface d'un demi-hectare, en plein cœur du vignoble. Cette parcelle a une vocation conservatoire (anciens cépages) et pédagogique (elle sert de support pour les ateliers pédagogiques ; découverte de la faune et de la flore, paysages, vendanges...).

Cette parcelle est gérée par un groupe de 7-8 bénévoles du Musée, la plupart d'anciens vignerons du territoire.

Description du déroulement de l'action :

Sur cette parcelle, des actions citoyennes sont mises en place.

Par exemple chaque année une initiation à la taille des vignes est proposée aux habitants du territoire. Les vignerons montrent et expliquent les manières de tailler en fonction des cépages et des vignes, expliquent leur métier, et initient les habitants. La matinée se termine autour d'un verre de vin et d'un egrillage dans les vignes. Cette action permet de créer de la convivialité et du lien.

Autre aspect : la vigne est entretenue par les bénévoles, qui font appel à des vignerons en activité pour les traitements. Certains prêtent du matériel (tracteur, ...). Ils interviennent gratuitement. Il s'est donc développé une entraide autour d'un outil purement pédagogique et non commercial. En voyant les écoliers aller régulièrement dans ces vignes, ils ont pris conscience de la nécessité de faire évoluer leurs pratiques vers des usages plus respectueux de la nature : dans un premier temps, l'équipe de bénévoles a repris le travail du sol pour ne plus désherber avec des produits chimiques. Puis ils ont sollicité des vignerons « bio » pour que les traitements des vignes soient uniquement avec des produits bio. La gestion de la parcelle de vignes a donc été modifiée.

Bilan de l'action *résultats attendus et imprévus*

- pour les publics ?

Cette parcelle de vignes permet pour le grand public de comprendre le métier des vignerons, ses pratiques. Et de considérer les paysages viticoles différemment (notamment les néo ruraux qui viennent s'installer dans ce territoire viticole).

Elle a sensibilisé les anciens vignerons aux pratiques respectueuses de l'environnement et à la notion de transmission d'un patrimoine.

pour le territoire ?

Cette action permet de faire découvrir à tous les travaux viticoles, la conduite de la vigne.

pour la structure ?

Cette parcelle est un complément à la visite du musée. C'est un support de transmission des pratiques viticoles.

Un groupe de bénévoles s'est constitué autour de sa gestion et permet e créer du lien entre eux et avec des vignerons en activité.

En quoi cette action vous semble-t-elle avoir aidé les publics touchés à mieux exercer leur citoyenneté ?

Prise en compte par des retraités qu'ils jouent un rôle dans la transmission de leur patrimoine auprès des jeunes générations.